



Lieu d'affectation : Tunis

Statut : National

**Clôture des candidatures : 31 décembre
2019**

DESCRIPTION DU POSTE : Coordinateur (trice) de projet
« Protéger les droits des personnes gardées à vue en Tunisie »

Notre organisation

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose actuellement de missions permanentes en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie, au Tchad, en République centrafricaine et en Indonésie.

ASF en Tunisie

Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans le secteur de l'aide légale, de la justice transitionnelle et de la mise en place des réformes, afin de les aider à améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leur action, et pour participer aux réformes de la justice entamée en Tunisie. C'est dans ce contexte que travaille actuellement le bureau d'Avocats Sans Frontières en Tunisie, par la mise en œuvre de plusieurs projets en partenariat avec des acteurs tunisiens (ONG de droits humains et professionnels du droit) : il s'agit d'accompagner la réforme de la justice, la réalisation de la justice transitionnelle, le respect et la défense des droits humains, la protection des acquis constitutionnels et la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Contexte du projet

ASF et ses partenaires ont mené des actions de plaidoyer qui ont conduit à l'adoption en février 2016 de la « loi 5 », modifiant la procédure de garde à vue. Cette réforme renforce la protection des personnes gardées à vue, entre autres par le droit à une assistance légale. Dès lors, l'action d'ASF s'est concentrée dans la mise en œuvre effective des dispositions de la nouvelle loi.

C'est dans cet objectif que le projet « Protéger les droits des personnes gardées à vue » a été conçu en partenariat avec la Ligue Tunisienne de défense des Droits de l'Homme et en étroite collaboration avec l'Ordre National des Avocats Tunisiens.

Le projet cible tout particulièrement les personnes exposées aux risques de violations de leurs droits notamment en leur facilitant l'accès aux services d'aide juridique, mais également en renforçant les capacités des acteurs de la société civile dans le monitoring du respect des procédures. Enfin, dans un objectif de durabilité, le projet entend poursuivre le dialogue avec les acteurs de la justice et les décideurs politiques.

Afin d'assurer la coordination globale de ce projet, ASF recherche un(e) coordinateur (trice) de projet.

Position de la fonction

Le/la coordinateur (trice) de projet travaille sous la supervision du Coordinateur des Programmes, et sous la supervision générale du Directeur Pays. Il/elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires du projet, et est appuyé/e par le département Administration, finance et logistique. Il/Elle est responsable de la bonne implémentation et du suivi du projet et en assure l'atteinte des objectifs.

Principales responsabilités

1. Responsabilité opérationnelle :

- Il/elle est responsable de la planification et de la mise en œuvre des activités, telles que validées avec le supérieur hiérarchique et les partenaires : formations en techniques de sensibilisation, campagnes de sensibilisation ; création d'outils de sensibilisation, développement de mécanismes de prise en charge juridique, conception d'actions de plaidoyer sur la thématique du projet ;
- Il/elle assure la bonne exécution des projets au regard des indicateurs définis dans le cadre logique et identifie et capitalise les leçons apprises du projet ;
- Il/elle participe à l'élaboration du dispositif de suivi-évaluation et à la collecte de données afférant ;
- Il/elle gère le budget en faisant un suivi régulier de l'état des dépenses par rapport aux budgets alloués et prévisions programmatiques, sur la base des outils existants (demandes de trésorerie, budget opérationnels, suivi budgétaire) ;
- Il/elle rédige de façon mensuelle les rapports d'activités réalisées ;
- Il/elle prépare les rapports narratifs destinés aux bailleurs dans les délais impartis et selon la périodicité demandée et veille à la préparation des rapports financiers.

2. Responsabilité stratégique :

- Il/elle contribue activement à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie d'influence et de plaidoyer avec les décideurs politiques nationaux et internationaux ;
- Il/elle contribue activement à la pérennisation des actions d'ASF, en contribuant, notamment, à la conception de nouveaux projets et des notes conceptuelles.

3. Responsabilité extérieure

- Il/elle participe activement aux actions de plaidoyer engagées avec les acteurs de la société civile impliqués dans son domaine ;
- Il/elle organise et anime les échanges et les cadres de travail avec toutes les parties prenantes du projet, tant au niveau des institutions que des organisations de la société civile ;

- Il/elle exerce une supervision fonctionnelle des ressources humaines du/des partenaires et les accompagne en matière de planification et de suivi des activités ;
- Il/elle établit et entretient les relations avec des « cadres » des organisations et institutions ainsi qu'avec des bailleurs de fonds ;
- Il/elle assure la veille politique et juridique relative au sujet du projet ;
- Il/elle contribue aux relations médias et à la visibilité des actions liées à son projet.

Profil recherché

- Bac + 5 / Master en droit, sciences politiques et sociales ou équivalent ;
- Expérience professionnelle de plus de 3 ans ;
- Expérience dans le domaine des droits humains en Tunisie ;
- Expérience en gestion de projet ;
- Grande autonomie dans la prise de décision et d'initiative dans le respect des validations hiérarchiques ;
- Excellente capacité de recherche et d'analyse du contexte politique et social et des stratégies d'acteurs ;
- Rigueur, sens de l'organisation et orienté/e solutions ;
- Sens de la diplomatie et engagement partenarial ;
- Flexibilité quant aux horaires et aux missions (activités pendant certains week-end et/ou hors Tunis ou en soirée) ;
- Excellente maîtrise de l'arabe, du français et de l'anglais et très bonne capacité rédactionnelle dans les trois langues ;
- Maîtrise de l'outil informatique, notamment les logiciels usuels (Word, Excel, Outlook, Power point etc.) ;
- Esprit d'équipe et capacités d'animation de réseaux.

Conditions

- Contrat de travail à durée déterminée de 1 an renouvelable jusqu'à la fin du projet (2 ans) avec possibilité de pérennisation du poste selon les financements ;
- Salaire selon expérience et grille de salaire ASF en Tunisie ;
- 1.5 jours de congé par mois ;
- Tickets restaurant de la valeur de 150 dinars par mois ;
- Assurance groupe prise en charge par ASF ;
- Période d'essai de trois mois.

Processus

Les candidat/es intéressé/s doivent envoyer leur CV et leur lettre de motivation au plus tard le **31 décembre 2019** par mail à tun-job@asf.be.

ATTENTION : mettre en objet du mail : ASF-CP-GAV